

# COLLOQUE

## L'Eau au cœur de l'Aménagement : une stratégie gagnante !

### Les leviers pour une attractivité et une résilience des territoires urbanisés

17 au 19 Novembre 2020 – Toulouse



➤ Retrouvez toutes les informations sur [la page internet du Colloque](#)

Organisé par :

**ANEB**  
ASSOCIATION NATIONALE  
DES ÉLUS DES BASSINS

**smeag**  
SOCIÉTÉ DE  
CONSEIL EN  
AMÉNAGEMENT  
DE LA NATURE

**Pôle-relais**  
Mares et vallées alluviales

Avec l'appui du :

**Cerema**

Avec le soutien de :

**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Événement labellisé :

**Milieux humides et cours d'eau**  
ASSOCIÉS  
**l'eau**  
Cycle de l'eau, cycle de vie !

## Objectifs

Ce colloque s'inscrit dans la dynamique nationale engagée par l'ANEB « *E.A.U - Eau, Aménagement, Urbanisme* ». L'objectif du colloque est de **promouvoir et d'apporter des clés pour le développement de projets d'urbanisme favorisant la préservation et la valorisation des milieux aquatiques et humides** au regard des services écosystémiques qu'ils fournissent aux territoires.

Aujourd'hui et plus encore demain, face aux changements globaux et leurs risques inhérents (inondations, sécheresse, perte de biodiversité, dégradation des conditions sanitaires...), appréhender les milieux aquatiques et humides comme de **véritables atouts pour les territoires urbanisés** est un challenge à relever pour **l'attractivité** (amélioration du cadre de vie, développement et relance économique, revalorisation, architecture innovante...) et **une plus grande résilience des villes** (dés-imperméabilisation des sols, atténuation des îlots de chaleurs urbains, protection contre les inondations...).

**Il est donc primordial que les enjeux** (protection des milieux aquatiques et urbanisation), **les freins et les leviers** (politiques, juridiques, techniques, sociologiques, méthodologiques) **soient connus et partagés** entre les acteurs.

Le colloque constituera un temps de mise en synergie des acteurs concernés par ces enjeux : il est préparé en associant de nombreux acteurs de l'eau et de l'urbanisme.

Les productions du colloque alimenteront les travaux d'élaboration du prochain **Plan national milieux humides (PNMH)** porté par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

## Publics ciblés

Ce **colloque national** vise à rassembler autant les **acteurs de l'eau** que ceux de **l'urbanisme**, autant **les élus** que les **agents des collectivités**, que les **bureaux d'études** ou encore les **aménageurs** et les **investisseurs**. Il constituera également un temps fort pour le **territoire et les acteurs Garonnais**. Chacun trouvera des contenus adaptés à son profil !

Juillet 2020

## Déroulé et structure du Colloque

Le colloque se déroulera sur 3 jours et offrira une **large place aux débats**, notamment entre acteurs de secteurs différents qui doivent s'approprier les **enjeux et contextes respectifs**.

Il s'articulera autour de :

- **présentations en plénières**,
- **tables rondes**,
- **ateliers de co-construction** organisés autour de 2 temps, l'un « sur site » et l'autre de travaux de groupes, qui offriront la possibilité aux participants de suivre un « **Parcours** » selon leurs centres d'intérêts,
- **forum** (posters, ressources, échanges autour de retours d'expériences ou d'outils et de méthodes...).

	mardi 17/11	mercredi 18/11	jeudi 19/11
9h		Accueil	Accueil
9h30		Ateliers - Travaux en groupe et Visites	Ateliers - Travaux en groupe et Visites
		Forum	Forum
12h		Déjeuner	Déjeuner
14h	Accueil	Ateliers - Travaux en groupe et Visites	Forum / Speed dating / Corners / Posters + présentations
	Plénière - Ouverture	Forum	Plénière - Clôture
	Table Ronde 1	Table Ronde 2	
17h	Inauguration espace Forum		
19h		Forum	«Visions d'élus sur la mise en œuvre des politiques de l'eau dans le bassin de la Garonne»
		Cocktail Dinatoire	

### Plénières – Tables rondes

#### ➤ Les cheminements de l'eau, fondations d'un (ré)aménagement durable

Dans une approche globale et intégrée, la prise en compte des enjeux liés à l'eau et ceux liés à l'aménagement demande à **créer des ponts** entre les acteurs, entre les échelles, entre les planifications, entre les objectifs et les projets. L'appréhension de ces enjeux selon **des dimensions géographique et paysagère** permet de lier la gestion de l'eau et de l'urbanisme en dépassant les politiques sectorielles. Elles posent les fondations d'une vision prospective de l'aménagement durable en s'appuyant sur les potentialités liées aux circuits de l'eau tout en considérant les risques qui leur sont liés, sur le territoire mais aussi dans son articulation avec l'amont et l'aval

#### ➤ Les préoccupations sociétales, ciment des synergies eau et aménagement

Des mouvements citoyens aux actions publiques locales, les initiatives qui se déploient démontrent que les **préoccupations actuelles** liées à la protection de l'environnement, au cadre de vie et à la santé peuvent influencer les choix socio-politiques. Qualité de vie, patrimoine, climat, acceptation sociale, besoin de nature... Autant de **sujets partagés sur lesquels s'appuyer** pour mieux lier eau, urbanisme et aménagement.

### Ateliers

Les ateliers, associant une découverte de situations locales et des travaux en groupes sous forme de Parcours, seront l'occasion **d'analyser les pratiques existantes** et de **co-construire des recommandations** pour une meilleure intégration des milieux aquatiques et humides dans l'aménagement des territoires urbanisés. Ils s'articuleront autour :

- des **retours d'expériences** (d'aménagements opérationnels ou de planification),
- des **présentations d'outils** (existants ou en cours d'élaboration),
- de **visites** associées aux thèmes des ateliers,
- de la **co-production de recommandations**, qui pourront le cas échéant alimenter les travaux d'élaboration du prochain PNMH porté par le MTES.

Les présentations se feront pour la plupart des thèmes à deux voix par des **binômes** (aménageur/acteur de la planification ; acteur de l'aménagement/acteur de l'eau ; acteur à l'échelle bassin/acteur à l'échelle locale, ...).

L'animation sera guidée par **une analyse des facteurs de réussite** des projets présentés selon 3 axes : **les éléments sociologiques, les éléments politiques, les éléments techniques**.

### A.1 – Comprendre l'espace pour des aménagements adaptés

- **Connaissance fine du territoire : géographique, hydrologique, paysagère**
- **Lien entre projets d'aménagement et gestion globale par bassin versant**

Approches géographique, hydrologique et paysagère : amont/aval, urbain/rural, emboîtement d'échelles – Du bassin de vie au bassin versant – Contraintes, ressources et atouts du territoire – Bonne articulation des outils de planification (PLUi, SCoT, SDAGE, SAGE, PPRI, PGRI, SLGRI, PAPI) – Historique du territoire et des politiques de planification et aménagement – Le paysage, clé de lecture des aménagements de demain – Partage des données environnementales à la bonne échelle.

### A. 2 – S'appuyer sur l'héritage de la ville pour penser le renouvellement urbain (*zoom ville*)

- **Mémoires de la ville (patrimoine, risques, vécus)**
- **Renouvellement urbain - Extension urbaine maîtrisée**

Vision historique de l'eau dans la ville – Attachement patrimonial et naturel – Perception des habitants – Mémoire du risque – Vision de la ville de demain – (Re)construire la ville, (ré)intervenir sur la ville ou dans le développement urbain – Acceptabilité sociale – Cohérence architecturale et écologique – Étalement urbain – Densification urbaine – Milieux aquatiques et humides : éléments structurants (revalorisation, reconnexion de quartiers).

### A. 3 – Incrire un volet participatif dans ses politiques publiques (eau/urbanisme)

- **Planification / aménagements**
- **Concertation, co-construction, communication**

Volonté politique – Gouvernance – Démocratie participative – Culture de la concertation et de la co-construction – Besoin de pédagogie et de formats adaptés (ex. enquête publique) – Méthodes sociologiques – Mobilisation – Psychosociologie environnementale – Résultats.

### A. 4 – S'appuyer sur les *Solutions fondées sur la Nature* : une partie de réponse pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

- **Echelle Ville (nature en ville, ville perméables, écoquartiers)**
- **Echelle Cours d'eau (ZEC, restauration cours d'eau)**

Inondation – Ruissellement – Sécheresse – Îlots de chaleur urbains – Gonflements/retraits des argiles –

Villes résilientes – Adaptation – Atténuation – Solutions fondées sur la nature (SfN) – Mesures naturelles de rétention d'eau (MNRE) – Éco-Quartiers durables – Villes perméables – Nature en ville – Zones d'expansion de crues – Renaturation des cours d'eau urbains – Multi-bénéfices – Biodiversité – Îlots de fraîcheurs – Infiltration – Prévention des crues.

### A. 5 – Sécuriser l'action publique et privée en matière d'aménagements

- **Gouvernance des espaces multifonctionnels**
- **Optimisation des coûts (investissements, fonctionnement)**

Espaces multifonctionnels – Gestion et conciliation des espaces – Multiplicité des acteurs – Articulation des outils de planification et des codes Environnement et Urbanisme – Transversalité des services eau/urbanisme – Accès au foncier – Plus-value et moins-value foncière – Volonté politique (intérêts privés/publics) – Mutualisation des coûts – Engagements financiers de long terme (investissements, assurances, fonctionnement et économies).

### A. 6 – Concilier protection des milieux et usages

- **Planification (articulation, zonages)**
- **Éducation des usagers**

Multifonctionnalité – Multiplicité des vocations, valeurs – Gestion intégrée – Gouvernance – Conciliation des usages – Gestion des milieux et aménagements – Attractivité résidentielle/touristique – Cadre de vie – Paysage – Loisirs – Préservation et valorisation des milieux – Mobilités douces – Espaces protégés – Protection de la biodiversité – Planification – Articulation des dispositions juridiques de zonages – Sensibilisation – Sentiers pédagogiques – Ecotourisme – Bonnes pratiques.

### A. 7 – Rendre l'eau visible dans la ville et la ville « invisible à l'eau » (*zoom ville*)

- **Echelle du quartier (gestion EP)**
- **Echelle cours d'eau (ZEC, espace mobilité)**

Pédagogie de la représentation de l'eau dans la ville – Scénographie autour de l'eau – Mise en valeur du caractère inondable de la ville – Culture du risque – Gestion des eaux pluviales à ciel ouvert – Mobilier urbain – Restauration des écoulements naturels (reméandrage, renaturation, réouverture) – Préservation et valorisation du lit majeur – Lien petit/grand cycle de l'eau – Maîtrise des rejets au réseau – Organisation de la ville – Inscription au maillage hydraulique à grande échelle – Articulation PLUi/GEMAPI – Schéma directeur des eaux pluviales.

## A. 8 – Renforcer la synergie entre acteurs, de la formation à l'action

- **Décloisonnement des politiques sectorielles, partenariats et structures mixtes**
- **Langage commun, compréhension, co-construction**

Connaissance et mobilisation des acteurs du territoire  
– Acteurs mixtes – Décloisonnement des services – Dialogue continu – Reconnexion des procédures urbanisme et environnement – Co écriture des dispositions urbanisme/eau : langage, compatibilité – Nouveaux métiers – Formations

## A. 9 –10 - Zoom sur les « Zones Humides de la Garonne »

En tant que structure porteuse du Pôle-relais Zones humides - Mares et Vallées alluviales, l'ANEB est engagée depuis 2019 dans l'animation d'un cycle thématique « Zones Humides et Urbanisme ». Ces deux ateliers s'appuieront sur l'expertise et les missions du SMEAG, dans le cadre du portage du **SAGE Vallée de la Garonne**, afin de mettre en lumière les actions menées sur les zones humides sur le territoire d'accueil du colloque.



### Forum

- **Corners** avec **conférences techniques** (30 min) et **interventions "Flash"** (10 min) de présentation de projets, de travaux de recherche, de réalisations
- Présentation d'**outils et de méthodes**, de **ressources**, de **posters**

## Contacts

**L'équipe de l'ANEB se tient à votre disposition pour toute proposition ou question relative à ce projet !**

Caroline JOIGNEAU GUESNON  
Directrice des Projets de l'ANEB  
07 86 35 42 12

[caroline.joigneau@bassinversant.org](mailto:caroline.joigneau@bassinversant.org)

Cyrielle BRIAND  
Chargée de Projets de l'ANEB  
07 86 10 63 69

[cyrielle.briand@bassinversant.org](mailto:cyrielle.briand@bassinversant.org)



## E.A.U – Eau, Aménagement et Urbanisme

L'ANEB œuvre pour que soit généralisée la **gestion globale de l'eau par bassin versant au cœur de l'aménagement durable des territoires**. Depuis quelques années, cette nécessité est d'autant plus importante que la récurrence de phénomènes exceptionnels climatiques ou pandémiques augmente, accompagnés de leurs conséquences dramatiques sur toutes les composantes de notre vie.

Cela doit nous amener, collectivement, à agir pour que les **politiques publiques** « eau », « risques » et « aménagement » se mènent de manière **décloisonnées**, pour définir et mettre en place des **modes d'aménagement durables** favorisant une plus grande résilience des territoires et des populations.

C'est pourquoi, l'ANEB renforce son action en animant une **dynamique nationale partenariale** visant à créer des liens pérennes entre les acteurs de l'urbanisme et les acteurs de l'eau autour des enjeux communs, à toutes les échelles d'intervention, qu'il s'agisse de planification, de programmation, d'accompagnement ou d'opérations.

Le colloque s'inscrit comme un temps fort de cette dynamique en offrant un **temps d'échange privilégié entre les acteurs de l'urbanisme et ceux de l'eau**.